



PÈLERINAGE

**BRETAGNE
SAINTE ANNE
D'AURAY**

Jubilé de Sainte-Anne d'Auray
"Sur les pas des saints
fondateurs de Bretagne."

23 | 29 SEPTEMBRE 2025

Accompagnateur :
Père Patrick de BREUVAND

Inscription jusqu'au 20 août 2025



Organisation : DIRECTION DES PELERINAGES

1 rue Hector Berlioz – CS 13061 - 42030 SAINT-ETIENNE Cedex 2
Ouvert les Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Tel : 04.77.59.30.10 / Courriel : pelerinages@diocese-saintetienne.fr

Agrément tourisme Atout France n°IM042110011

Inscription jusqu'au 20 AOUT 2025

- en ligne, sur notre plateforme d'inscription sur notre site :
<https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>
- par courrier ou au service des pèlerinages aux jours d'ouvertures ci-dessus.

PROGRAMME (7 jours/6 nuits)

Un pèlerinage au cœur de la Bretagne « Sur les pas des sept saints fondateurs de la Bretagne »

Connaissez-vous les prénoms de ces sept saints ?

Entre le V^{ème} et VII^{ème} siècles, sept jeunes hommes vont évangéliser les contrées Bretonnes et semer la parole de Dieu : Briec à St Briec, Corentin à Quimper, Malo à St Malo, Patern à Vannes, Paul-Aurélien à St Pol-de-Léon, Samson à Dol de Bretagne, et Tugdual à Tréguier.



En reliant les sept villes, nous remonterons le fil de l'histoire de ces moines et ermites qui deviendront évêques. La renommée des Sept-Saints est à l'origine du célèbre Tro Breiz.

Faisons ensemble ce tour de Bretagne et laissons-nous immerger dans les premières heures du christianisme situé en "cette fin des terres".

Au cours du circuit, nous ferons étape au sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, à l'occasion du 4^{ème} centenaire des apparitions de Sainte-Anne (1623 et 1625).

Jour 1 : mardi 23 septembre – SAINT-ETIENNE - ST JACUT DE LA MER

Matin : Départ du diocèse en car grand tourisme. Plusieurs points de ramassage sont prévus sur l'itinéraire du car : Firminy – Le Chambon Feugerolles – La Ricamarie – Saint-Etienne Evêché – Saint-Etienne La Terrasse – Montrond les Bains – Feurs - Noirétable

Trajet par autoroute en direction de la **Bretagne**. *Pique-nique tiré du sac pour le déjeuner.*

Après-midi : Poursuite du trajet pour rejoindre **Saint-Jacut-de-la-Mer** (Côtes d'Armor). Arrivée en fin de journée à l'hébergement en bord de mer (2 nuits). Promenade jusqu'à la pointe du Chevet et vue sur la côte d'Emeraude. *Dîner et nuit en maison religieuse.*

Jour 2 : mercredi 24 septembre – DOL - SAINT-MALO - ST JACUT DE LA MER

Pèlerinage sur les traces des saints Samson et Malo

Matin : Petit déjeuner et départ en car pour rejoindre **Dol-de-Bretagne** (Ille-et-Vilaine), située aux portes de la Bretagne. Présentation de la vie du **saint-Samson** et visite commentée de la **cathédrale** qui lui est dédiée. **Messe avec la paroisse**. Reprise du car pour rejoindre la ville de **Saint-Malo**. *Déjeuner au restaurant.*

Après-midi : Présentation de la vie de **saint Malo**, l'un des saints bretons les plus connus. *Originaire du pays de Galles, le moine navigateur Mac Low, s'embarque pour un périple maritime de plusieurs années, avant d'accoster vers 550, sur l'île de Cézembre, dans la baie de Saint-Malo.*

Visite guidée **du centre historique** pour découverte de Notre-Dame de La Grand'Porte, *protectrice de la ville, objet d'une vénération particulière de la part des Malouins*, et **des remparts** de cette ancienne cité corsaire. Reprise du car pour retour à l'hébergement. *Dîner et nuit en maison religieuse.*

Jour 3 : jeudi 25 septembre – ST BRIEUC - TREGUIER - LOCQUIREC

Pèlerinage sur les traces des saints Briec et Tugdual

Matin : Petit déjeuner et départ en car pour la ville de **Saint-Briec** (Côte d'Armor) : visite de la **chapelle Notre-Dame des Fontaines**, où **Briec** édifia son premier oratoire. **Messe** dans la **cathédrale Saint-Etienne**, érigée au XII^e siècle, sur l'emplacement du monastère de saint Briec. Elle est l'une des rares églises fortifiées de Bretagne. **Déjeuner pique-nique fourni.**

Après-midi : Reprise du car pour rejoindre la ville de **Tréguier**. Visite guidée de la **cathédrale dédiée à saint Tugdual**. C'est l'une des plus belles cathédrales bretonnes. Tous les ans, il s'y déroule le **Pardon de saint Yves**, avocat des pauvres et patron des avocats.

Reprise du car pour rejoindre **Locquirec** sur la côte de Granit Rose. Installation à l'hébergement en bord de mer. **Dîner et nuit en maison religieuse.**

Jour 4 : vendredi 26 septembre – ST POL DE LEON - CHATEAULIN

Saint Paul Aurélien et la route des Enclos.

Matin : Petit déjeuner et départ en car pour rejoindre **St Pol de Léon (Finistère)**. Présentation de **saint Paul (ou Pol) Aurélien**. Visite de la **cathédrale**, dédiée au premier évêque du Léon. *La vie de Paul Aurélien est connue grâce au manuscrit, daté de 884, d'un moine de Landévennec.* **Messe.** **Déjeuner au restaurant.**

Après-midi : Reprise du car pour rejoindre la route des **enclos paroissiaux du Léon**, illustrant parfaitement la sculpture bretonne : clochers en « dentelle », croix, fontaines... Visite de l'enclos de **Saint-Thégonnec**, magnifique ensemble ecclésial avec l'ossuaire et l'église plusieurs fois remaniée. Reprise du car jusqu'à **Châteaulin**. Installation à l'hébergement. **Dîner et nuit en maison religieuse.**



Jour 5 : samedi 27 septembre – QUIMPER - QUIMPERLE

Journée sur les traces de saint Corentin

Matin : Petit déjeuner et départ en car pour **Quimper**, à la rencontre de **St Corentin** et de sa belle cathédrale, parcours dans la vieille ville avec les maisons à colombage. **Messe.** **Déjeuner au restaurant.**

Après-midi : Promenade dans le **quartier historique de Locmaria** (église, le prieuré, jardin, faïencerie, biscuiterie...). Reprise du car jusqu'à **Quimperlé**. **Dîner et nuit en hôtel.**

Jour 6 : dimanche 28 septembre – AURAY - VANNES

Sainte-Anne, patronne de la Bretagne et saint Patern

Matin : Petit déjeuner et départ en car pour rejoindre le **sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray**. *Yvon Nicolazic, fut le témoin des apparitions d'Anne, mère de la vierge Marie, de 1623 à 1625.* Visite guidée de la basilique, le chemin de Sainte-Anne... **Messe.** **Déjeuner au restaurant.**



Après-midi : Reprise du car pour **Vannes** (Morbihan) : visite de l'église **St Patern**. Parcours dans le centre historique de la ville, avec ses magnifiques remparts, ses maisons à colombage... Installation à l'hébergement. **Dîner et nuit à la maison diocésaine de Vannes.**

Jour 7 : lundi 29 septembre – VANNES – SAINT-ETIENNE

Matin : Petit déjeuner et départ en car pour trajet retour. Arrêt à Vierzon. **Déjeuner au restaurant.**

Après-midi : Continuation du voyage en car. Arrivée sur le diocèse de Saint-Etienne aux alentours de 20h00. Dépose sur les mêmes lieux de ramassage qu'à l'aller.

Le programme indiqué peut subir des modifications en fonction des impératifs locaux.

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Les conditions générales de participation sont à télécharger sur notre site : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

PRIX par personne (en chambre à partager) : 795 € pour un groupe minimum de 35 personnes

En dessous de 35 personnes, le prix sera réévalué.

Si le nombre de 20 personnes n'est pas atteint à la date limite d'inscription, la Direction des Pèlerinages sera obligée d'annuler le pèlerinage.

Supplément en chambre individuelle : 160 € (en nombre limité)

Ce prix comprend : le transport en car grand tourisme, l'hébergement en hôtel et maisons religieuses, la pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 7, les droits d'entrée sur les sites et offrandes aux intervenants, les assurances « annulation, assistance, rapatriement », les frais généraux.

Ce prix ne comprend pas : toutes les dépenses à caractère personnel, toutes prestations non mentionnées dans « ce prix comprend » ci-dessus.

CONDITIONS D'ANNULATION par le participant

L'**assurance Annulation** est incluse dans le prix du pèlerinage : elle prend en charge les frais occasionnés par l'annulation pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...) dès l'inscription et jusqu'au jour du départ.

En **cas d'annulation**, avertir rapidement la Direction des Pèlerinages par téléphone, par mail ou par courrier. Une **déclaration écrite** doit ensuite être faite par le participant qui annule, **sous 5 jours** (cachet de la Poste faisant foi), accompagnée des **pièces justificatives** (attestation médicale ou toute autre pièce justifiant l'annulation que ce soit pour maladie, accident, ou cas de force majeure).

Le remboursement sera effectué dès réception du justificatif d'annulation. Frais dossiers retenus : 95 €

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation. Les frais retenus seront :

Plus de 31 jours avant le départ, minimum 95 € (frais dossiers).

Entre 30 et 20 jours avant le départ, 30% du montant total du voyage.

Entre 19 et 7 jours avant le départ, 60 % du montant total du voyage.

Entre 6 et 2 jours avant le départ, 80 % du montant total du voyage.

Moins de 2 jours avant le départ, 100 % du montant total du voyage.

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé ou toute activité non consommée du fait du participant pour quelque raison que ce soit ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement.